



# COMPTE RENDU CE SIEGE DU 17 ET 18 OCTOBRE 2016



francetélévisions

## 1. APPROBATION DES PV DES 20, 21 ET 22 JUIN 2016 ET DES PV DU 6 JUILLET 2016.

Les PV des 20, 21 et 22 juin 2016 ont été approuvés par 16 voix pour et 4 abstentions.

Le PV du 6 juillet 2016 a été approuvé par 17 voix pour et 3 abstentions .

## 2. INFORMATION / CONSULTATION SUR L'ÉVOLUTION DES TABLEAUX DE SERVICE À LA FABRICATION.

Les débats ont été vifs entre les élus du CE siège et la Direction. Les élus Force Ouvrière ont souligné leur opposition à un raccourcissement des délais de consultation des instances car les impacts sur la vie des salariés est trop importante, et ce, dans un contexte de choc de culture entre les ex-France 2 et les ex-France 3. Il est aussi dommage que la nouvelle émission Actuality soit le prétexte avancé pour modifier les plannings.

La recherche d'harmonisation et le partage des petites et des grandes vacations auraient pu se faire dans un autre contexte.

Les élus ont demandé à ce que les salariés soient réellement associés et rassurés.

FO s'interroge aussi sur la place donnée aux préconisations du CHSCT au cours de la procédure de consultation des instances.

Force Ouvrière regrette que les remarques et propositions, qui peuvent amener des amendements au projet, ne soient pas actées dans un écrit lorsque la Direction les retient.

La Direction réaffirme que son état d'esprit est à la fois :

- La recherche de l'optimisation des ressources pour faire face aux demandes.
- La recherche d'un rééquilibrage des petites et des grandes vacations.
- La norme recherchée serait le travail sur quatre jours par semaine.
- Des vacations indifférenciées sur les émissions ou éditions en limitant les rotations.
- Le maintien des organisations sur 35 ou 39 heures.
- Les heures majorées du samedi et du dimanche dans le cadre de l'avenant n°4 ne concerne que la planification sur les éditions.
- L'anticipation de la sortie des plannings prévisionnels à quatre semaines, un mois à l'avance.

## Suite du point 2.

Les élus FO ont regretté ce qui se passe à la planification avec la mise en place des vacances à 5H30.

La Direction confirme devoir appliquer l'accord collectif en planifiant une vacation de 5 H par semaine au maximum et de six heures pour les autres.

***La Direction a accepté le principe, demandé par FO, d'une commission de mise en œuvre et de suivi de ce projet d'évolution d'organisation du travail via la commission de structure du CE siège.***

---

## 3. INFORMATION / CONSULTATION SUR LA DÉROGATION DU TEMPS DE TRAVAIL RELATIVE AU TÉLÉTHON 2016.

Le même dispositif que 2015 sera reconduit pour 2016 à la seule différence que le plateau occupé par Actuality n'est pas disponible.

**Il est à noter que le réalisé depuis plusieurs années est identique au prévisionnel et que le Téléthon fêtera ses 30 ans cette année.**

**Vote : les élus du CE siège ont rendu un avis positif à l'unanimité.**

---

## 4. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE BILAN SOCIAL 2015.

Le bilan social est un document regroupant des données relatives à l'emploi, aux conditions d'hygiène et sécurité, aux conditions de travail, à la formation professionnelle, aux relations sociales sur le périmètre du CE siège.

Il a donné lieu à de vifs débats.

Ce qu'il faut retenir :

- La baisse des effectifs des permanents et des non permanents s'accompagne d'une hausse de la masse salariale essentiellement dûe à l'augmentation des prestations vieillesse et maladie.
- Taux d'emploi non permanent : 13,9 % pour 14 % au niveau de l'entreprise France Télévisions.
- L'effet PDV ne prendra sa pleine mesure qu'en 2016 en raison des départs différés.
- Les absences pour maladie augmentent fortement en 2015. Mais il faut faire attention au mode de calcul qui agrège les jours d'absence du lundi au dimanche.
- Il faut mesurer le taux d'absentéisme à comparer d'une année sur l'autre. À ce jour le taux d'absentéisme de FTV est d'un point supérieur à la moyenne nationale, affirme la direction. Il n'en reste pas moins que les problématiques liées à l'absentéisme est un sujet véritable qui suscite de très nombreuses interrogations et interpellation de la DSQVT, car on constate un développement de la souffrance au travail. FO regrette la dégradation des conditions de travail : par exemple les transports des équipes de tournage.

**Les chiffres communiqués alarment FO : le taux d'absentéisme pour FTV est de 5,36 % alors qu'il est de 4,34 % au niveau national !**

D'autres données manquent, comme l'évaluation du travail de nuit, par exemple, où seuls les PTA sont répertoriés, et non les journalistes en forfait jour.

---

## 5. EFFECTIF / EMPLOI AU 30/06/2016

- Effectif des permanents : 3921 collaborateurs dont 166 à temps partiel.
- Taux d'emploi des non permanents : 13.8% au siège contre 14% en 2015
- Baisse légère des effectifs permanents sous l'effet du PDV contrebalancé par l'intégration de non permanents.
- Solde des arrivées et des départs est de – 31 (100 arrivées dont 80 transformations de CDD en CDI) pour 131 départs.

## **Suite du point 5.**

- Les Directions les plus touchées par la baisse des effectifs : Gestion et Moyens (hors Techno Fab) et Ressources Humaines / Organisation.
- Les heures supplémentaires continuent à baisser.

---

## **6. ÉLÉMENTS FINANCIERS AU 30/06/2016.**

- Charges de personnel en léger dépassement à la fois par rapport à l'année N -1 et par rapport au budget prévisionnel 2016. Ce dépassement est essentiellement dû à la valorisation des congés non pris en raison de l'actualité chaude de 2016 (attentats, émissions spéciales...), aux J.O. et à la préparation de la chaîne d'information (équipe projet).

- Charges hors frais de personnel font état d'une économie importante, de 10 millions d'euros, liée au gel du budget de la communication pendant le premier semestre pour pouvoir le reporter sur les J.O et le lancement de la chaîne d'info ainsi qu'au décalage de la mise en œuvre du projet CDE.

---

## **7. RESTITUTION DU RAPPORT DE L'EXPERT SUR LES COMPTES DE L'ÉTABLISSEMENT SIÈGE 2015 ET PRÉVISIONNEL 2016.**

Le cabinet d'expertise Raisonances mandaté par le CE siège a présenté le résultat de son expertise sur les comptes de l'établissement Siège.

Au vu de la synthèse présentée et au-delà du travail fourni, les élus FO se sont interrogés sur la pertinence de cette expertise, mais aussi sur le mode accusatoire de la présentation de cette expertise.

---

## **8. INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS DE MALAKOFF.**

La Direction a présenté une note d'information relative au projet d'évolution des structures et des missions du site de Malakoff. Le projet d'évolution sera plus connu en décembre 2016.

Il s'agit pour l'instant du travail de l'équipe projet et du comité de pilotage dirigé par Walles Kotra. La commission Outre-Mer du CCE a été saisie pour suivre ce projet.

La note de lancement fait état de 3 axes et pistes de réflexion privilégiés :

- le rapprochement éditorial des structures et des équipes de France Ô et Outre-Mer Première (Radio, TV Web) sur le site de Malakoff.
- Le développement du numérique.
- Le déploiement d'une rédaction commune.

La Direction affirme qu'il n'y a pas de projet lié à la réduction des effectifs à Malakoff ni de discussions autour du périmètre des instances qui reste inchangé. Malakoff ne quitte pas le périmètre du siège.

Il y aura plus d'informations sur le projet en décembre.

---

## **9. INFORMATION SUR LE RATTACHEMENT DE LA FINANCE DES SPORTS AUX MOYENS DES ANTENNES.**

La Direction souligne qu'il s'agit du rattachement d'une fonction support, soit 4 personnes, qui gèrent le budget de la direction des Sports, à la direction Moyens des Antennes.

Cette intégration a pour objectif une meilleure compréhension des objectifs stratégiques des sports et des programmes nationaux avec une optimisation des droits sportifs (ajustement des volumes de diffusion).

Le budget des sports s'élève à 200 millions d'euros et les droits en consomment la très grande majorité.

La Direction souligne que ce rattachement n'a rien à voir avec la nomination du nouveau directeur des sports.

Les élus ont questionné la Direction sur l'évolution des missions de ces 4 personnes.

Est-ce que cette intégration signifie un rôle de tour de contrôle et de vérification de l'optimisation du budget des sports ?

## Suite du point 9.

Pourquoi changer de stratégie aujourd'hui bien après le rattachement de direction des Sports à la direction de la Stratégie et des Programmes ?

Quid de la nouvelle donne liée à la gestion des missions ?

---

## 10. INFORMATION SUR LES DIFFÉRENTES EMPRISES PARISIENNES (SUPERFICIE, SERVICES, EFFECTIFS, COÛT LOCATIF)

Point reporté.

---

## 11. INFORMATION SUR LES MODALITÉS DE REFACTURATION DE LA CHAÎNE FRANCEINFO:

La question se pose de savoir s'il faut mesurer le coût marginal lié au projet de l'offre d'info (les dépenses engendrées en plus de l'activité déjà programmée) ou ce que coûte réellement cette nouvelle activité. Dans ce dernier cas, il faudrait aussi inclure les coûts de Radio France, de l'INA et de France 24. FO a réclamé que le budget de Franceinfo: soit clairement établi lors de sa prochaine présentation.

Le budget prévisionnel estimé à 18 millions d'euros pour une année pleine, mais serait plutôt de 20 millions d'euros pour 2017.

La Direction affirme qu'elle appliquera, en terme de refacturation à FranceInfo:, ce qui se pratique à France Télévisions. Une estimation chiffrée pourra être connue en fin d'année.

Il faut savoir que le budget de Techno-fab est réputé être à "0" donc équilibré, toutes les dépenses étant refacturées.

En revanche, la direction de l'Information n'est pas basée en terme de comptabilité analytique sur le même modèle que celle de la Techno-fab.

Le coût marginal en 2016 intègrera le coût de l'équipe projet.

Enfin les fonctions support ne sont jamais valorisées.

La Direction confirme que si elle ne sait pas mesurer l'intégralité des charges imputées à la chaîne d'info, les charges refacturées correspondent à ce qui est pratiqué sur les éditions.

Ce qui est refacturé à la chaîne d'info :

- Tout ce qui est mis à disposition (régies, plateau, techniciens...)
- Les charges directes : téléphonie...
- Planning montage / vacations dédiées
- Charges des postes réputés "Techno-fab" 63 sur les 175 postes de la chaîne d'info. Postes et vacations dédiées.
- Charges des postes liés à l'information : 72 sur les 175 postes de la chaîne d'info. Postes dédiés.

Ce qui n'est pas refacturé à la chaîne d'info :

- L'espace atrium.
- La contribution de Malakoff et de Vaise (fourniture de modules)
- Les 8 rédacteurs des rédactions nationales et les 2 JRI mis à disposition de la chaîne d'info 365 jours / an. Cela représente l'équivalent de 15 à 17 ETP/an.
- La contribution de Radio France, de l'INA et de France 24.

En conclusion, le coût marginal d'une nouvelle chaîne pourra être mesuré pour FTV, les élus dans leur ensemble ont réclamé des éclaircissements sur le budget alloué à la Franceinfo: lorsqu'il y aura un point sur celle-ci à l'ordre du jour lors d'un prochain CE. Cependant le véritable coût d'une chaîne d'information en continu émettant 18 h par jour ne pourra être évalué.



<b>Jean-Michel SEYBALD</b>	<b>Edith CAZANOVA</b>
<b>Thierry HAY</b>	<b>Marie-Pierre SAMITIER</b>
<b>Claire-Lise AGNIERAY</b>	<b>Odile COGNET-DECHEN</b>
<b>Olga ABLAVI</b>	<b>Isabelle GEY</b>

**Prochain CE Siège:  
Les 23 et 24 novembre 2016  
(Dates prévisionnelles)**

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter vos élus CE  
ou le bureau Force Ouvrière



**Bureau FO Siège - D-220**  
**Syndicatfo.groupe@francetv.fr**

**01.56.22.43.76**

**Retrouvez nous sur le Web : [www.fo-francetele.fr](http://www.fo-francetele.fr)**

